



Association Française des Infirmières
de Chirurgie Vasculaire

N° organisme de formation : 31.59.06284.59

N° de déclaration d'activité : 31.59.06284.59
N° SIREN : 404 192 668

Code APE : 911C
N° SIRET : 404 192 668 00022

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2010 A NIMES

Etaient présents : C. Berthomé, A. Borcos, MJ Caniaux, M. Chanteur, V. Henry, MP Mané, N. Montagny, C. Pruleau, V. Raeckelboom, S. Titeux

- Le bilan financier a été commenté par la trésorière qui a remis à chacun un récapitulatif des entrées et des dépenses.

Au 8 juin 2010 l'association a des comptes positifs. Sachant que des avances pour Nantes sont déjà engagées et qu'une partie des dépenses pour Nîmes sont déjà payées.

- Devant l'afflux d'inscriptions de dernière minute, Valérie Henry souhaiterait réguler ce flux en instaurant une surcote pour toute inscription intervenant au-delà du 31 mai à 200€ au lieu de 150€.

- D'autre part un rajout sur la convention actuelle et sur la plaquette d'inscription devrait nous permettre de ne plus rembourser les personnes qui ne sont pas venues (car nous engageons de l'argent pour la réservation de la salle des repas etc....

- Un appel à volontaires a été lancé pour distribuer les tâches au sein du bureau

- Marie Mané se chargera des cartes Kadeos
- Nicole Montagny imprimera les attestations de présence
- Virginie Raeckelboom s'occupera des badges
- Annik Borcos se chargera des tickets repas
- Marie Jeanne Caniaux fournira le papier à entête et des enveloppes simples sans logo seront achetées
- Valérie Henry et Carenne Pruleau feront faire des tampons

- Pour le site internet, Carenne Pruleau a effectué un reportage photos sur le congrès qu'elle va mettre en ligne, ainsi que les 14 sujets présentés lors du congrès, les orateurs ayant tous accepté leur mise en ligne.

- Des changements vont être effectués dans les statuts de l'association afin de permettre aux personnes retraitées ayant œuvrées au sein de l'association d'adhérer et de continuer à se maintenir en phase avec les nouveautés en matière de chirurgie vasculaire.

- L'adresse du siège va être modifiée pour cela il faut se renseigner à la Préfecture Nord Pas de Calais afin d'en connaître les démarches.

- Il est demandé aussi de porter à 3 les réunions de bureau : 2 semblent un peu juste, 1 serait souhaitable un peu avant le congrès pour peaufiner les détails.

- Il a été souligné lors de l'Assemblée le manque de communication entre les différents membres du bureau : il est donc souhaitable de favoriser les échanges par mail entre nous tous. Tout le monde doit être au courant de la vie de l'Association.

Fait par Marie-Jeanne Caniaux le 24 juin 2010.